



La lettre FSU du Comité Technique n°8

Réunion du CT le 6 septembre 2012

Chers collègues,

le CT s'est réuni pour la 8ème fois le 6 septembre 2012. Comme d'habitude (voir précédentes lettres sur www.snesup-lr.fr), il ne s'agit pas ici de faire un compte-rendu exhaustif de nos débats mais de faire part de nos avis sur certains points traités en CT.

Groupe de travail sur les ANT (Agents Non Titulaires) :

La présidence propose un groupe de travail pour trouver un cadre politique concerté et transparent concernant l'avenir des nombreux agents non titulaires de notre établissement. La FSU soutient cette mise en place et participera à ce groupe de travail dans l'intérêt des personnels.

Politique d'emplois Enseignants et Enseignants-Chercheurs

Tout en gardant un esprit assez proche, la lettre de cadrage proposée assouplit les dispositions prises les années précédentes, notamment en termes de recrutements extérieurs. Elle officialise la possibilité d'exceptions à cette règle au niveau MCF et fixe un objectif sur 5 ans et par champs disciplinaires de 50% d'extérieurs au niveau PR. Nous partageons les inquiétudes exprimées par d'autres organisations syndicales sur l'application effective de cette politique. Toutefois, nous la soutenons, nos amendements demandés en CS ayant été pris en compte :

- prise en compte de toutes les instances d'évaluation, pas seulement l'AERES,
- sur ces évaluations, suppression du soutien exclusif aux unités A, A+ ou labellisées « Machinex ».
- listes de 80% de postes prioritaires élaborées par les PFR plus restreintes aux départs en retraite mais à tous les postes vacants.

Avis favorable du CT (5 POUR dont 2 FSU, 4 ABSTENTIONS, 1 CONTRE)

Politique d'emplois BIATSS 2012-2013

La lettre de cadrage propose une procédure de demandes de postes mais reste très évasive sur la politique qui prévaudra quant aux choix qui seront fait par l'établissement. Les besoins liés aux RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) sont rappelés mais s'opposent à une quelconque politique de décentralisation et d'autonomie des composantes en vertu du principe de subsidiarité, tant mis en avant lors des élections aux conseils centraux de l'UM2. Les choix douloureux entre composantes, laboratoires, départements ou services centraux ne sont pas exprimés. La lettre de cadrage renvoie ces choix à de futurs débats sur l'orientation budgétaire (DOB) et aux Contrats Objectifs Moyens (COM). Espérons que ça soit effectivement la démocratie universitaire qui prévale plutôt que toute forme de clientélisme et négociations entre les directeurs de pôles, de composantes, voire d'UMR et la présidence.

Il faut voir à travers ce manque de cadrage une incapacité à répondre en terme de moyens humains à toutes nos missions, missions de service public d'enseignements et de recherche mais aussi missions de gestion, gestion des formations, gestion des contrats de recherche, gestion des personnels, etc. Notre université, comme la grande majorité des universités françaises, est dans une impasse. Lâchée par l'Etat, elle ne peut assumer seule. Sa masse salariale est clairement insuffisante et le recours massif à des CDD en est la preuve.

Le gouvernement a-t-il conscience de cette extrême précarité de nos universités ? Aucun groupe de travail sur le sujet n'est prévu dans le cadre des « assises de l'enseignement supérieur et de la recherche ». En espérant être entendu, la FSU insistera sur ce point. En attendant, au niveau de notre établissement, nous ne pouvons supporter les non-choix de cette lettre de cadrage sur les emplois Biatss et exprimons un avis défavorable.

Avis défavorable du CT (6 CONTRE dont 2 FSU, 4 ABSTENTIONS)

Nous profitons de cette lettre FSU pour remercier les votants aux **élections à la CPE du 12 juillet 2012**. Le **SNASUB-FSU** présentait des candidats et aura un représentant en catégorie B, Béatrice Goujon comme titulaire et Nicole Muray comme suppléante. Nous nous efforcerons de garantir l'éthique du service public et l'égalité de traitement de chacun.